AUDIT DE PROCESSUS CMMi - GESTION DE PROJET

N°	Libellé Exigence	Requis pour	Preuves attendues	R	M	Preuves - Commentaires	Justification - Dérogation
1	Le Cahier des charges et l'offre commerciale sont présents dans le répertoire projet.	Revue de Lancement		3			
2	Le compte-rendu de revue d'offre est présent dans le répertoire projet. Il est correctement daté, numéroté et signé. La décision finale est identifiée. Les actions/réserves sont tracées dans le log d'actions et suivies.	Revue de Lancement		3			
3	Le compte-rendu de revue de contrat est présent dans le répertoire projet. Il est correctement daté, numéroté et signé. La décision finale est identifiée. Les actions/réserves sont tracées dans le log d'actions et suivies. En cas d'absence, le compte-rendu de réunion de démarrage est présent.	Revue de Lancement		3			
4	Le compte-rendu de réunion de réunion de lancement client externe est présent dans le répertoire projet. Il est correctement daté, numéroté et signé. Les actions sont tracées dans le log d'actions et suivies.	Revue de Lancement		3			
5	L'arborescence projet est conforme au modèle Agence et à sa description dans le Plan de Management Projet.	Revue de Lancement		3			
6	Le Plan de Management est écrit, relu et signé. Les éventuels ajustements au cycle de vie sont identifiés. L'équipe projet a pris connaissance de son contenu.	Revue de Lancement		3			
7	Les revues jalons du projets sont définies dans le tableau de bord interne.	Revue de Lancement		3			
8	Les estimations et re-estimations sont tracées et présentes dans le répertoire de capitalisation agence.	Revue de Lancement		3			
10	Un planning a été réalisé et est maintenu à jour conformément aux préconisations du PMP. Le Maturity Manager a validé la cohérence des OBS/PBS/WBS.	Phase projet		3			
11	Les tableaux de bord sont intialisés et mis à jour conformément aux préconisations du PMP.	Phase projet		3			
12	La base des actions a été initialisée sur le projet. Elle est utilisée par l'équipe projet. Si un autre outil est utilisé, il est justifié dans le PMP. La notion de "close-efficace" et "close non-efficace" est présente, la synthèse des actions est cohérente.	Phase projet		3			
13	Les risques sont suivis et gérés dans les tableaux de bord. Les actions de prévention et les actions correctives sont identifiées et suivies conformément au processus de gestion de risques défini dans le PMP.	Phase projet		3			
16	Des réunions d'avancements externes sont formalisées dans un compte-rendu de réunion. La périodicité définie dans le PMP est respectée. La liste de diffusion définie dans le PMP est respectée.Des actions sont tracées et suivies.	Phase projet		3			
16	Les décisions impactantes prises sur le projet ont fait l'objet d'un processus de prise de décision.	Phase projet		X			
17	Des réunions d'avancements internes sont formalisés dans un compte-rendu de réunion. La périodicité définie dans le PMP est respectée. La liste de diffusion définie dans le PMP est respectée. Des actions sont tracées et suivies. Dans le cas du Visual Management, une preuve du statut réalisé est enregistrée mensuellement.	Phase projet		3			
18	L'acceptation des achats a été traçée dans le journal de bord.	Phase projet		3			
19	Les entrants doivent être validés	Phase projet		3			
20	Le chef de projet réalise un entretien individuel avec chaque membre de son équipe au moins tous les 6 mois. Le responsable commercial réalise un entretien individuel avec le chef de projet au moins tous les 6 mois.	Phase projet		3			
21	La capitalisation est en place et l'équipe y participe.	Phase projet		3			
22	Les activités offshore sont gérées conformément aux préconisations du PMP.	Phase projet		0			

Date de l'évaluation du processus =
Performance Processus =
Couverture =